SYNDICAT NATIONAL PENITENTIAIRE FORCE OUVRIERE

SLP FO
CP REAU SUD-FRANCILIEN

Une nouvelle fois le CDH1 a fait parler de lui ! Ce lundi vers 16h, lors d'un retour d'activité, un voyou ne voulant pas réintégrer sa coursive d'affectation, a bousculé au niveau de la poitrine notre collègue d'étage avant de l'agripper au niveau du bras et de la repousser violemment.

Qu'a fait notre direction locale afin d'aider notre collègue ?

Je vous donne la réponse : RIEN ! Elle a été reçue au niveau du bâtiment administratif en fin de journée et placée en poste au PCI à l'issue pour terminer son service.

Vous pensez peut-être que ce n'est pas une agression ou alors vous minimisez cet événement, mais pour nous c'est bien clair.

Notre collègue s'est fait agresser !!!

Il n'est pas toujours possible d'évaluer par avance l'impact psychologique d'un événement ; aussi chaque agent ayant vécu une situation difficile doit pouvoir bénéficier d'une prise en charge.

Cela est inadmissible pour notre organisation syndicale.

Les agents de ce bâtiment en on plus que marre de cette gestion, on ne peut pas les laisser le cul assis entre deux chaises.

A l'issue de la fermeture des 1er étages des deux CDH, nous espérons fortement que vous allez vous assurer que tout fonctionne.

La Voyoucratie n'a pas sa place au CPSF !!!!

Les agents du CPSF n'ont pas à palier les lacunes de l'administration pénitentiaire en travaillant comme des forcenés sous prétexte du manque d'effectif.

En terme d'insécurité et de mise en danger de l'établissement, le CPSF est au TOP !!!

Le bureau local majoritaire force ouvrière : encourage la collègue à aller porter plainte contre ce détenu et se tient à sa disposition pour toutes les démarches administratives et judiciaires.

Le bureau local majoritaire force ouvrière : demande que ce détenu soit placé en régime fermé lors des modifications de fonctionnement.

A REAU, Le 21 novembre 2017
Le bureau local